

SOMMAIRE



Vie communale

Editorial..... 1



Économie

Comptes 2014..... 2-3
Décisions Conseil communal... 4-6



Scolarité

Nouvelle loi..... 7
Organisation des classes..... 7-8
Horaires des transports..... 8-9
Structures d'accueil..... 9



Santé & Social

Bourses et prêts..... 10
L'aide sociale..... 10
Atelier lecture..... 11
Apprendre le français..... 11
CMS Service des bénévoles..... 12
Action contre le racisme..... 13



Mérites contheysans

Mérites 2014..... 14



Avis officiels

Cartes CFF..... 15
Documents d'identité..... 15



Services techniques

Recyclage - le verre..... 16
Déchetterie de Beusson..... 16
Fauchage des prés..... 17
Arrosage..... 17



Agenda

Manifestations..... 18
Palp Festival..... 19
Viva Mix..... 19
Marché Lombard..... 20
1^{er} Conthathlon..... 21-22
Fête Nationale..... 23
Forfait ski..... 24



Christophe Germanier

Le mot du Président

EDITORIAL

L'été: moment de pause

Voici la nouvelle parution de notre journal d'information. Lien entre l'administration communale et ses citoyens, il se veut transmetteur des informations indispensables à tout un chacun.

Aujourd'hui, l'été battant ses voiles, les vacances se profilant pour certains ou se terminant pour d'autres, prenons le temps de vous présenter les actualités de notre commune.

Quelques résultats intermédiaires et finaux à ce jour:

- **Comptes 2014:** très réjouissants
- **Ecoles:** des nouveautés pour la rentrée
- **Santé & Social:** nouvelles offres à disposition
- **Culture & Sport:** Conthey bouge et s'anime
- **Avis officiels:** à ne pas oublier
- **Agenda:** manifestations en nombre

Résumer un journal en quelques lignes n'est pas si simple. Ce n'est donc qu'un avant-goût du contenu de cette édition. La saison estivale aidant, chacun prendra le temps de le

parcourir au gré de ses moments de libre, au soleil, le soir, sur une chaise-longue ou sur le canapé.

A venir pour Conthey: certains projets voient le bout du tunnel, comme la nouvelle école de Châteauneuf, avec la prochaine rentrée scolaire dans ses murs, la construction de la crypte qui avance tambours battants. Et les projets esquissés qui se mettent en place: les bâtiments administratifs de St-Séverin, l'assainissement de la STEP,... Et déjà se profile 2016 avec la préparation de son budget. Nous n'avons pas le temps de regarder derrière nous, que l'instant présent nous accapare, tout en lorgnant déjà vers le futur.

L'été sera chaud? Au vu de cette première période caniculaire, la réponse serait oui. Mais vu d'un autre œil, préférons la vision du bel été, celui qui fait du bien, celui qui nous permet de récupérer du début d'année, celui qui nous prépare à la fin de l'année, car ce qui nous attend prochainement nous promet certainement de bonnes surprises et de belles réjouissances. Super!

Bonne lecture et bel été!

Christophe Germanier
Président

COMPTES 2014

Aperçu général du compte de fonctionnement

	Compte 2013		Budget 2014		Compte 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2'212'372.47	88'054.20	2'748'130.00	71'400.00	2'828'780.87	182'973.95
1 Sécurité publique	1'821'514.20	550'402.70	1'718'120.00	601'400.00	1'807'129.62	571'550.40
2 Enseignement et formation	5'936'195.44	203'990.75	6'853'450.00	143'300.00	6'474'472.59	178'653.35
3 Culture, loisirs et culte	1'941'878.88	283'026.40	2'072'910.00	275'900.00	2'142'205.68	412'253.36
4 Santé	394'407.55	-	420'800.00	-	438'651.76	-
5 Prévoyance sociale	5'311'316.44	2'144'698.90	4'735'930.00	1'765'500.00	5'788'487.55	2'544'165.46
6 Trafic	5'201'716.35	159'035.30	4'460'750.00	279'100.00	5'415'168.84	324'327.70
7 Protection de l'environnement	4'558'861.63	2'766'863.37	4'375'250.00	3'282'000.00	4'863'272.13	4'306'416.85
8 Economie publique	657'632.90	781'379.69	720'000.00	1'124'000.00	724'732.60	879'966.16
9 Finances et impôts	617'462.79	25'225'162.42	758'500.00	22'585'200.00	1'358'210.14	25'277'316.75
Total	28'653'358.65	32'202'613.73	28'863'840.00	30'127'800.00	31'841'111.78	34'677'623.98
Excédent de revenus	3'549'255.08		1'263'960.00		2'836'512.20	

Avec un total de revenus de **CHF 34'677'623.98** et un total de charges (y compris amortissements) de **CHF 31'841'111.78**, le compte de fonctionnement dégage un excédent de revenus de **CHF 2'836'512.20**. Ainsi, la fortune passe de **CHF 36'781'558.06** au 31.12.2013 à **CHF 39'618'070.26** au 31.12.2014.

Charges

Le total des charges de fonctionnement affiche une augmentation de 10.31% ou de **CHF 2'977'271.78** par rapport au budget 2014.

Revenus

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation par rapport au budget 2014 de **CHF 4'549'824**, soit 15.10%.

Aperçu général du compte d'investissement

	Compte 2013		Budget 2014		Compte 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	104'580.55		150'000.00		15'800.00	
1 Sécurité publique	53'419.30		37'000.00		39'244.75	
2 Enseignement et formation	1'270'579.05		8'849'000.00	654'000.00	5'823'660.55	
3 Culture, loisirs et culte	354'098.10		327'000.00	3'000.00	266'793.00	
4 Santé						
5 Prévoyance sociale	73'855.28		36'800.00		59'354.60	
6 Trafic	2'662'371.65	2'800.00	2'425'000.00		2'019'037.08	
7 Protection de l'environnement	3'197'476.40	799'909.35	4'506'100.00	1'823'750.00	2'291'923.31	853'550.05
8 Economie publique			235'000.00		78'840.00	
9 Finances et impôts						
Total	7'716'380.33	802'709.35	16'565'900.00	2'480'750.00	10'594'653.29	853'550.05
Excédent de dépenses		6'913'670.98		14'085'150.00		9'741'103.24

Le volume des investissements nets atteint **CHF 9'741'103**, en diminution de **CHF 4'344'047** par rapport au budget. Cette situation est due principalement à des reports sur l'exercice 2015. Nous pouvons citer les travaux de l'école de Châteauneuf ainsi que ceux de la crypte de St-Séverin.

Le financement

Avant prise en compte des amortissements du patrimoine administratif de **CHF 5'873'570.19**, le compte de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de **CHF 8'710'082.39**.

Celle-ci couvre les investissements nets de **CHF 9'741'103.24** à hauteur de 89.4%. Il en résulte une insuffisance de financement de **CHF 1'031'020.85**.

	MCH		2013	2014	Moyenne
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		+	3'549'255.08	2'836'512.20	3'192'883.64
Amortissements du patrimoine administratif	331	+	4'020'566.38	4'373'570.19	4'197'068.29
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332	+	1'000'000.00	1'500'000.00	1'250'000.00
Autofinancement		=	8'569'821.46	8'710'082.39	8'639'951.93
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5	+	7'716'380.33	10'594'653.29	9'155'516.81
Recettes d'investissement reportées au bilan	6	-	802'709.35	853'550.05	828'129.70
Investissements nets		=	6'913'670.98	9'741'103.24	8'327'387.11
Autofinancement x 100 / Investissements nets		=	124.00%	89.40%	103.80%

Fortune nette par habitant

Endettement net par habitant (I4)	MCH	2013	2014	Moyenne
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		-5'920'656.94	-5'220'203.22	-5'570'430.08
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)		8'054	8'195	8'125
Dette brute – Patrimoine financier réalisable				
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)	=	-735	-637	-686

Contrairement aux prévisions budgétaires, une fortune par habitant est maintenue au compte 2014. En revanche, elle est en légère diminution et passe de **CHF 735 à CHF 637 par habitant**.

Conclusion

La Commune de Conthey compte 10 villages qui s'étendent de la plaine jusqu'en montagne et couvre une surface de plus de 8'500 hectares composée de surfaces agricoles, de forêts, d'alpages, de zone d'habitations et d'une importante zone commerciale et industrielle en plaine.

Depuis l'année 2000, la commune a vu sa population passer de 6'000 habitants à plus de 8'000 habitants au premier janvier 2014 ce qui représente en moins de 15 ans une augmentation de plus de 30% de la population.

La grande diversité de notre commune et son essor se retrouvent dans les comptes communaux. Ceux-ci

sont le reflet de l'activité de notre collectivité.

Ainsi, les charges et revenus de fonctionnement n'ont cessé de progresser pour pratiquement doubler en moins de dix ans.

Les investissements nets réalisés ont atteint leur plus haut niveau en 2014 approchant les CHF 10'000'000. Ces dépenses sont nécessaires pour garantir des infrastructures adaptées à la taille et à la croissance de notre commune et dont la population actuelle puisse bénéficier.

Les revenus de la collectivité engrangés par les impôts des personnes physiques, des personnes morales

et par les diverses taxes et autres émoluments suivent aussi la même courbe ascendante et permettent de maintenir l'équilibre de notre compte de fonctionnement pour plusieurs exercices encore.

Toutefois, la prudence reste de mise dans le contexte économique actuel très incertain. Aussi, le conseil communal veille à ce que les finances communales demeurent saines en conservant comme objectif principal un endettement faible à moyen, voire long terme.

Le Président: **Christophe Germanier**
La responsable de la comptabilité:
Alexandra Jacquod Roh

¹ Le fascicule complet des comptes communaux est disponible sur notre site internet: www.conthey.ch

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des séances des mois de mars 2015 à juin 2015, le Conseil communal a pris entre autre, les décisions qui suivent:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux sur les bâtiments communaux, les attributions de mandats ont été transmises aux entreprises suivantes:

Cure d'Erde

Carrelage: Jacques-Roland Dessimoz, Sensine / Parquet: Edmond Germanier Sàrl, Erde / Peinture: Franck Roh, Daillon / Menuiserie: Joël Jacquod, Erde / Sanitaire et chauffage: Charles-Albert Roh, Aven.

UAPE à Erde

Peinture de protection: Franck Roh, Daillon.

Ancienne école de Châteauneuf:

Mise hors service de la citerne à mazout: Gsponer Frères SA, Conthey / Etude sismique: Réaltec Sàrl, Conthey / Remplacement du chauffage: Bianco SA, Conthey.

Bâtiment administratif:

Mandat d'architecte pour l'assainissement de la maison communale et la transformation de la salle de gymnastique au bureau Suter-Sauthier & Associés SA.

Nouvelle école de Châteauneuf:

Mobilier salles de classe (tables et chaises): Interoffice Valais SA, Sion / Tableaux interactifs: CX Print, Chamoson / Décoration d'intérieur: Polo Deco, Conthey / Mobilier UAPE: Interoffice Valais SA, Sion / Tableau d'affichage sportif pour salles de gymnastique: Mobatime SA, Le Mont-sur-Lausanne.

Divers mandats «Trafic et environnement»

Réfection des routes:

Dos d'âne, Torrent des Fontaines: Evéquo SA / Travaux d'ing., route de St-Séverin: Réaltec Sàrl / RC 68 Tsené de Fontonal: Bativa SA / Enduit bicouche aux Mayens de My/Conthey: Pittet-Chatelan SA / Pontage de fissures sur diverses routes: Pittet-Chatelan SA / Réfection route des lots à Aven: Bativa SA / Réfection route des Mayens de My: Evéquo SA / Réfection de la route des Rottes: Bativa SA / Réfection enrochement aux Mayens de My: Charly Gaillard & Fils SA / route du Turé aux Mayens de My: Evéquo SA / Réfection des routes des Mayens de Conthey: Evéquo SA / Réfection enrobé route vers cycle de Derborence à Conthey: Bativa SA.

Divers:

Echange de lanterne à Plan-Conthey: ESR, Sion / Mesure de sécurisation de la Morge à Glarey: KBM, Sion / Entretien d'installations ferroviaires: Sersa Groupe / Mise en Place Eco-point Lerjen: Bochaton Paysage / Achat balayeuse pour chargeuse à pneus: Menzi Muck / Achat girobroyeur GMK 12 pour Ducker: Pascal Florey / Installation d'un transformation turbine de Péteille: ESR, Sion / Curage et TV du réseau d'assainissement: Videsa SA / Canalisation des Ceyves à Premploz: Evéquo SA / Torrent des Râpes: Evéquo SA, Conthey / Correction du torrent de Nedon, secteur intérieur de Daillon: Moren Frères SA, Vétroz / Exécution chambre tirage éclairage public secteur rue des Caves – rue Centrale à Conthey: Bativa SA.

Diverses décisions:

Règlement des vins:

Sur proposition de la commission, le Conseil a approuvé le nouveau règlement des vins de la Tour Lombarde.

Chapelle de Sensine:

Suite au devis révisé de la réfection de la Chapelle de Sensine, le Conseil accepte que la Commune participe au 20% du coût estimé à CHF 217'431, soit une participation de **CHF 43'500**.

Personnel

Le Conseil communal a procédé aux nominations et engagements suivants:



De gauche à droite: **MM. Pierre-Antoine Fontannaz** service des eaux, **Pascal Germanier** déchetterie de Beusson, **Remzi Berisha** voirie et **Cédric Dessimoz** service des eaux.

- M. **Pascal Germanier** d'Erde à un taux d'activité de 40 % pour la surveillance de la déchetterie de Beusson, début d'activité 01.06.2015.
- M. **Remzi Berisha** de Conthey à un taux d'activité de 70 % pour le service de voirie, début d'activité 01.06.2015.
- M^{me} **Monique Wengel** est la nouvelle substitue du teneur de cadastre. Elle a été nommée par le Conseil d'Etat en date du 18 mars 2015. Monique a été engagée en septembre 2010 en qualité de secrétaire. Elle partage dorénavant son temps de travail entre le service RH et le service des constructions.

Deux forestiers ont été engagés pour un contrat de durée déterminée:

- M. **Yann Thiessoz** du 20 avril au 11 décembre 2015
- M. **Raphaël Arlettaz** du 4 mai au 11 décembre 2015

- M. **Serge Sauthier**, contremaître au service des eaux prendra une retraite anticipée au 31 juillet 2015 après 37 années d'activité au sein de l'administration communale. Pour le remplacer, le Conseil communal a nommé M. **Gérald Roh**. Nos plus vifs remerciements à Serge pour toutes ces années passées au service de la population contheysanne et félicitations à Gérald pour sa nomination.



- M. **Emmanuel Rapillard**, travaux publics.



De gauche à droite:

- M^{me} **Emilie Gillioz-Besse** en qualité de secrétaire au service administratif à raison de 40% dès le 1^{er} juin 2015.
- M^{me} **Roxane Sassi - Germanier** en qualité de collaboratrice administrative au service de la comptabilité à raison de 50% dès le 1^{er} juin 2015.

Autorisation d'exploiter des établissements publics

- **Café de l'Union**, M^{me} Pranom Genoud, rue de la Poya 41 à Conthey dès le 1^{er} avril 2015;
- **Café le Bon Plan**, M. Christophe Rattazzi, rue des Biolles 21B à Conthey dès le 14 avril 2015.

Décisions du Conseil général

Lors de sa séance du 27 avril 2015, le Conseil général a voté et accepté un cautionnement de CHF 7'400'000 concernant la réhabilitation de la STEP de Vétroz et Conthey;

En séance du 16 juin 2015, le Conseil général a approuvé le nouveau règlement des constructions et des zones qui sera transmis au Conseil d'Etat pour validation. Il a approuvé les comptes 2014 de la Commune.

Pour rappel, les procès-verbaux des séances du Conseil général sont à disposition sur le site www.conthey.ch.

PLAN DE SCOLARITÉ

Année 2015 - 2016

La mise en place de la nouvelle loi sur l'école primaire avec son ordonnance, la réorganisation des classes de la plaine suite à la mise en service au mois d'août du nouveau bâtiment scolaire et les modifications des horaires n'ont pas facilité la mise en place de la prochaine année scolaire et bien des questions sont encore en suspens. Nous sommes bien conscients que la planification des jours d'école de votre enfant est indispensable à votre propre organisation, elle dépend cependant de la dotation octroyée par l'Etat pour les différentes classes. Nous vous présentons ici les éléments qui sont déjà clairement définis pour la rentrée d'août 2015:

Début des cours:

Jeudi 20 août 2015

Fin des cours:

vendredi 24 juin 2016

Congés hebdomadaires:

mercredi après-midi

samedi toute la journée

Mes congés

Automne	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	16.10.2015 02.11.2015	le soir le matin
Immaculée Conception		mardi	08.12.2015	journée
Journée de classe		mercredi	09.12.2015	journée
Noël	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	18.12.2015 04.01.2016	le soir le matin
Carnaval	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	05.02.2016 15.02.2016	le soir le matin
Pâques	début des congés reprise des cours	jeudi lundi	24.03.2016 04.04.2016	le soir le matin
Ascension	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	04.05.2016 09.05.2016	à midi le matin
Pentecôte		lundi	16.05.2016	journée
Fête-Dieu		jeudi	26.05.2016	journée

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues si elles sont pleinement justifiées. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Cette année encore, aucune anticipation des vacances de Noël ne sera accordée, la date de fin d'école permettant facilement un regroupement familial. **Nous vous rendons également attentifs au fait que**

le mercredi 9 décembre, lendemain de la fête de l'Immaculée Conception, les enfants viennent à l'école toute la journée. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'informer le titulaire de toute absence de votre enfant, par téléphone et avant le début de la classe. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui sollicitera, au besoin, la police pour entreprendre les démarches nécessaires.

Le site de la Commune, www.conthey.ch, vous donne également d'autres informations et notamment le plan de scolarité 2016-2017. Dès que nous avons connaissance des suivants, nous les mettrons à disposition sur le site.

Nouvelle loi sur l'école primaire

Comme déjà annoncé, les différentes années scolaires changent de dénomination et d'horaires. Le temps d'enseignement est désormais calculé en périodes de 45 minutes.

Si l'effectif de la classe est de 18 élèves et plus, un horaire alterné sur deux demi-journées peut être mis en place. Le tableau ci-contre vous informe des nouveautés.

Cycle	Avant	Nouveau	Horaire
Cycle 1	1 ^{re} enfantine	1H	12 périodes sur 4 demi-journées
	2 ^e enfantine	2H	24 périodes sur 8 demi-journées
	1 ^{re} primaire	3H	28 périodes sur 8 demi-journées
	2 ^e primaire	4H	28 périodes sur 8 demi-journées
Cycle 2	3 ^e primaire	5H	32 périodes sur 9 demi-journées
	4 ^e primaire	6H	32 périodes sur 9 demi-journées
	5 ^e primaire	7H	32 périodes sur 9 demi-journées
	6 ^e primaire	8H	32 périodes sur 9 demi-journées
Cycle 3	1 ^{re} CO	9 CO	32 périodes sur 9 demi-journées
	2 ^e CO	10 CO	32 périodes sur 9 demi-journées
	3 ^e CO	11 CO	32 périodes sur 9 demi-journées

Organisation des classes

Plan-Conthey

Les enfantines des villages de Sensine, St-Séverin, le Bourg, Vens et Plan-Conthey sont toujours scolarisés au centre scolaire de Plan-Conthey. Les élèves de 3H et 4H du coteau et de toute la plaine y seront également accueillis pour leur scolarité.

Châteauneuf

Pour l'instant, nous souhaitons privilégier la scolarisation des 1H et 2H dans leur centre scolaire, ce qui fait que les élèves de Châteauneuf intégreront le bâtiment de « l'ancienne école ». Les locaux restants et le nouveau centre accueilleront les élèves du cycle 2 du coteau et de la plaine, à savoir les 5 à 8H, anciennement les 3^e à 6^e primaires.

Horaires

Voici les horaires des classes de toute la Commune

Centre	Degré	Début matin	Fin matin	Début a-midi	Fin a-midi
Erde	1H – 2H	9.10	11.45	13.50	16.25
Erde	3H – 8H	8.25	11.45	13.50	16.25
Plan-Conthey	1H – 2H	9.10	11.45	14.00	16.35
Plan-Conthey	3H – 4H	8.25	11.45	14.00	16.35
Châteauneuf	1H – 2H	8.50	11.25	13.50	16.25
Châteauneuf	5H – 8H	8.05	11.25	13.50	16.25

Pour les 1H: 3 périodes le matin et congé le mercredi matin et tous les après-midis.

Pour les 2H: 3 périodes le matin et 3 périodes l'après-midi, selon les horaires présentés dans les tableaux suivants:

Des modifications pourraient encore intervenir sur Châteauneuf, liées à une modification importante des effectifs d'ici la rentrée scolaire prochaine.

Erde	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1 - 2H	1 - 2H	2H	1H	1 - 2H
Après-midi	2H	2H		2H	2H

Plan-Conthey	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1 - 2H	1H	2H	1 - 2H	1 - 2H
Après-midi	2H	2H		2H	2H

Châteauneuf	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1 - 2H	1 - 2H		1 - 2H	1 - 2H
Après-midi	2H	2H		2H	2H

Pour les 3H et 4H: 4 périodes le matin et 3 l'après-midi, avec congé le mardi matin ou le mercredi matin **pour la plaine** et le mercredi matin ou le jeudi matin **pour Erde**. Toutes les indications nécessaires figurent sur le site de la commune, avec la liste de chaque classe et le matériel indispensable pour la reprise.

Pour les 5H à 8H: 4 périodes le matin et 3 l'après-midi, tous les jours ainsi que le mercredi matin. Des études seront mises sur pied pour ces élèves les lundis, mardis et jeudis, sur proposition des enseignants.

Horaires des transports



ECOLE ERDE (3 - 8H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	A.MIDI	FIN A.MIDI
Daillon	8h00	11h55	13h20	16h43
Premploz		11h50	13h25	16h37
Aven	8h12	12h00	13h20	16h55
Premploz	8h20	11h55	13h25	16h50

ECOLE ERDE (1 - 2H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	A.MIDI	FIN A.MIDI
Daillon	8H35	12h00	13h20	16h40
Premploz		11h55	13h25	16h37
Aven	8h45	12h00	13h20	16h55
Premploz	8h50	11h55	13h25	16h50

ECOLE PLAN-CONTHEY - CHATEAUNEUF (3 - 8H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	A.MIDI	FIN A.MIDI
Sensine	7h40	11h52	13h25	16h52
St-Séverin	7h42	11h50	13h26	16h50
Bourg	7h43	11h49	13h27	16h49
Vens	7h44	11h48	13h28	16h48
Chalet	7h47	11h46	13h30	16h46
TT	7h48	11h45	13h31	16h45
Châteauneuf	7h50	11h43	13h35	16h43

ECOLE - PLAN-CONTHEY - CHATEAUNEUF (1 - 2H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	A.MIDI	FIN A.MIDI
Sensine	8h30	11h52	13h25	16h52
St-Séverin	8h32	11h50	13h26	16h50
Bourg	8h33	11h49	13h27	16h49
Vens	8h34	11h48	13h28	16h48
Provins	8h35			
C. Village	8h36			
Chalet	8h37	11h46	13h30	16h46
TT	8h38		13h31	16h45
Châteauneuf	8h40	11h43	13h35	16h43

ECOLE PLAN-CONTHEY - CHATEAUNEUF (3 - 8H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	A.MIDI	FIN A.MIDI
Provins	7h55	11h52	13h35	16h36
C. Village	7h56	11h50	13h36	16h35
Sud éc. PL-C		11h50		16h35
Chalet	7h57	11h33	13h37	16h33
TT	7h58	11h32	13h38	16h32
Châteauneuf	8h00	11h30	13h40	16h30

ECOLE PLAN-CONTHEY - CHATEAUNEUF (1 - 2H)

ARRETS	MATIN	FIN MATIN	A.MIDI	FIN A.MIDI
Provins	8h35	11h52	13h35	16h36
C. Village	8h36	11h50	13h36	16h35
Sud éc. PL-C		11h50		16h35
Chalet	8h37	11h33	13h37	16h33
TT	8h38	11h32	13h38	16h32
Châteauneuf	8h40	11h30	13h40	16h30

Structures d'accueil

Plaine: UAPE

Dans le cadre de la nouvelle construction, l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) va se déplacer et prendre ses nouveaux quartiers dans les locaux situés au rez-de-chaussée, à l'est des salles de gymnastique. Le nombre d'enfants pouvant y être accueillis va augmenter pour passer à 80, afin de répondre à la demande toujours plus grande de prise en charge, notamment pour le repas de midi. La procédure d'inscription reste la même, à l'instar des autres secteurs, que ce soit en plaine pour la nurserie ou la crèche, ou dans les villages du Haut pour la crèche et l'UAPE.

Plaine: nurserie-crèche

Pour les P'tits Loups – crèche et nurserie: M^{me} Mary France ROBERT, se fera un plaisir de vous accueillir. Vous pouvez la joindre au 027 346 13 30 le matin entre 6h45 et 9h00 et l'après-midi dès 16h30.

Pour les P'tits Loups – UAPE: vous pouvez appeler M^{me} CARROZ ou M^{me} MATHIEU au 079 308 90 92 tous les matins entre 6h45 et 9h15 ou les après-midi de 15h30 à 18h30.

Erde: crèche-UAPE

M^{me} Laura Vergères attend vos appels au 027 565 59 78.

Une visite sur place est également possible et vous permettra d'apprécier la qualité des infrastructures appelées à accueillir votre enfant.

Etant donnée la forte demande de placement, nous avons dû nous résoudre à mettre en place des listes d'attente. Nous sommes également en étroite collaboration avec l'association **LE CARTABLE** qui regroupe les mamans de jour de la région. En cas de besoin, vous pouvez également faire appel à cette association en contactant M^{me} Mayra ROJAS REY au 079 870 47 75 les mardis matin de 8 à 12 heures et les mercredis après-midi de 14 à 16 heures.

La présidente de la Commission scolaire
Véronique Dayer

La Direction des écoles
Yves Berthouzo

SANTÉ & SOCIAL

Atelier lecture de 0 à 5 ans

«Histoires pour petits enfants et leurs parents» «Histórias para as crianças e seus pais» «Tregime për fëmijët e vegjël dhe prindërit e tyre» «Stories for young children and their parents» «Cuentos para niños pequeños y sus padres» «Racconti per i bambini ei loro genitori»

Comme mentionné lors de notre dernière édition, dès cet automne, la Commune de Conthey en collaboration avec la déléguée régionale à l'intégration, organisera des animations bimensuelles autour du livre, pour les petits enfants.

C'est un projet initialement créé par l'OESO Valais qui cible particulièrement un public allophone, par l'approche ludique et précoce de la langue française. Cependant, il est ouvert à tous les enfants accompagnés d'un parent.

Venez donc découvrir ces histoires spécialement sélectionnées par nos animatrices. Elles seront présentes 2 mercredis par mois à la bibliothèque de Plan-Conthey de 9h à 11h.

Sans inscription, vous pouvez intégrer l'atelier selon vos horaires et vos disponibilités.

Dates 2015-2016:

Mois / année	Jours
Septembre 2015	16 - 30
Octobre 2015	7 - 21
Novembre 2015	4 - 18
Décembre 2015	2 - 16
Janvier 2016	6 - 20
Février 2016	3 - 17
Mars 2016	2 - 16
Avril 2016	6 - 20
Mai 2016	11 - 25



Lieu: Bibliothèque communale, Rue centrale 26 à Plan-Conthey

Renseignements: Sarah Gaist Moulin, Déléguée régionale à l'intégration, 027 565 56 58 sarah.gaist@conthey.ch

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek imparare il francese bartaan Faransiis Изучение французского языка aprender francés

Apprendre la langue est le début de toute intégration!

Depuis la mise en place de cours de français à Conthey et à Vétroz il y a une année et demie, plus de 90 personnes ont déjà suivi ces cours. Le besoin d'apprendre la langue étant réel et confirmé par la fréquentation, l'offre des cours de français prend de l'ampleur et s'ouvre désormais sur le district de Conthey.

Ces cours, donnés à Ardon, Vétroz, Conthey et Nendaz, s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours de langue n'est pas accessible financièrement. Pour la période 2015/2016, le coût de l'inscription annuelle est de CHF 70 (à payer en deux fois). Les élèves, qui doivent habiter sur l'une des quatre communes, suivent un cours par semaine, d'une durée de 1h30.

Du lundi au vendredi, différents niveaux de français sont enseignés (alphabétisation-débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les élèves puissent se débrouiller dans leur vie quotidienne, trouver un emploi, etc.

S'inscrire auprès de M^{me} Cynthia Epiney à la commune de Vétroz au 027 345 37 79 (présence lundi - mardi) cynthia.epiney@vetroz.ch

Planning des cours:

Jour de cours	Horaires	Niveau	Lieu de la classe
Lundi	19h30 - 21h00	Moyen	Ardon, centre scolaire
Lundi	19h30 - 21h00	Moyen	Ecole, Haute-Nendaz
Mardi	19h30 - 21h00	Alphabétisation - débutant	Plan-Conthey, centre scolaire
Mardi	19h30 - 21h00	Moyen	Aproz, centre scolaire
Mardi	19h30 - 21h00	Avancé	Châteauneuf, centre scolaire
Mardi	20h00 - 21h30	Moyen	Vétroz, centre scolaire de Bresse
Mercredi	19h30 - 21h00	Avancé	Vétroz, centre scolaire de Bresse
Jeudi	19h30 - 21h00	Moyen	Vétroz, centre scolaire de Bresse
Vendredi	09h30 - 11h00	Moyen	Plan-Conthey, maison des jeunes

Semaine d'Action Contre le Racisme: bilan

Du 20 au 28 mars 2015 a eu lieu, au niveau national, la Semaine d'Action Contre le Racisme (SACR).

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) avait choisi de marquer cette année les 20 ans de son existence, ainsi que l'entrée en vigueur de la norme pénale antiraciste. En Valais, pour la 6^e année consécutive des actions ont eu lieu dans tout le Canton sous le thème «Article 261 bis», qui présente la norme protégeant la dignité et la valeur humaine.

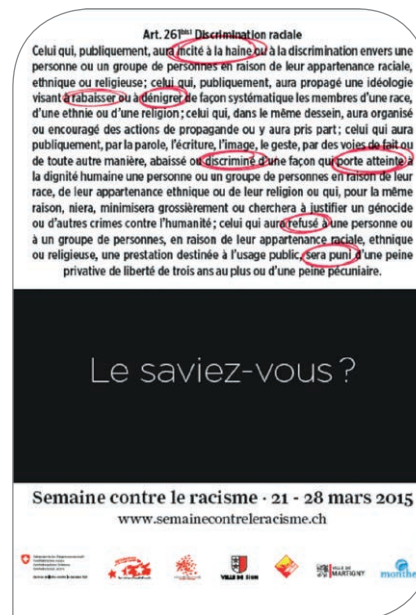
L'affiche de la campagne avait pour but d'informer et interroger la population valaisanne d'ici et d'ailleurs sur sa connaissance de cette norme antiraciste.

Durant cette semaine, diverses actions ont lieu dans les villes valai-

sannes: conférences, débats, productions musicales, activités culturelles et sportives avec pour objectif principal la sensibilisation à la diversité de la population valaisanne et la réflexion autour des discriminations.

La Commune de Conthey a participé pour la 1^{re} fois à cette campagne. Une action a eu lieu au Centre Commercial Forum des Alpes. Les artistes Audrey Bestenheider, Christine Métrailler et le slameur Bombs se sont emparés du micro du service client durant l'après-midi du 25 mars 2015.

Grâce à eux, les clients du centre commercial ont pu réaliser qu'il y avait 17 nationalités représentées uniquement au sein du personnel de la Migros. Ils ont également été sensibilisés à la thématique de la multiculturalité à travers des textes et des slams.



Après trois heures d'intervention, il s'est avéré qu'il n'y avait pas que le personnel qui était d'origines diverses. La population contheysanne est un bel exemple de mixité et de vivre ensemble. (cf affiche ci-dessous.)

Des affiches «inversées» de la campagne officielle avaient également été imaginées par ces artistes et ont été exposées toute la semaine dans le centre commercial. Un grand merci à eux pour leur engagement et leurs performances.



La Commune de Conthey tient également à remercier M. Devanthéry Pierre-Emile, gérant du Forum des Alpes, ainsi que tous ses collaborateurs pour leur excellent accueil durant cette semaine.

Sarah Gaist Moulin
Déléguée régionale à l'intégration

Centre médico-social Les Coteaux du Soleil - Service des bénévoles

Soutien aux familles

«Solidarité-Bénévole» est un service qui a pour mission principale de contribuer, le plus longtemps possible, au maintien à domicile des personnes âgées. Ces prestations s'adressent également aux personnes à mobilité réduite, isolées, qui n'ont pas la chance d'être entourées.

Livraisons de repas à domicile

Grâce à une équipe de 40 bénévoles qui assurent des livraisons de repas à domicile dans les communes de Conthey, Vétroz, Ardon et Chamossion, les familles peuvent compter sur un soutien précieux. En effet, nous fonctionnons grâce à l'excellent travail des bénévoles de notre région que nous profitons de remercier pour leur générosité, leurs compétences et leur disponibilité tout au long de l'année. Les livraisons ont lieu les lundis, mercredis et vendredis matins entre 9h et 12h. Les bénéficiaires peuvent recevoir des repas pour chaque jour de la semaine et cela **365 jours par an (Fêtes de fin d'année, période estivale, jours fériés inclus)**.

Les menus sont livrés froids et conditionnés sous vide. Ils sont à réchauffer au four à micro-ondes. Le cuisinier tient compte des allergies alimentaires et peut adapter les plats en fonction des besoins de chacun (repas mixés, régime sans sel, entre autres).

Transports

Concernant les transports sanitaires (médecin, dentiste, physiothérapeute, etc.), nous tenons à signaler que notre équipe est constituée de 7 personnes. Nous devons donc tenir compte d'une demande toujours croissante et de la complexité liée à l'organisation afin de satisfaire les nombreuses sollicitations que nous recevons. Les demandes doivent nous parvenir suffisamment à l'avance afin de pouvoir planifier, dans la mesure du possible, les déplacements.

Afin d'assurer un soutien dans des conditions optimales, nous recherchons des bénévoles pour rejoindre l'équipe déjà en place.



Recherchons personnes motivées à venir renforcer notre équipe!

Vous souhaitez offrir un peu de votre temps?
Intéressé(e)s à rejoindre nos bénévoles?

Contact:

Si vous souhaitez davantage d'informations sur le fonctionnement du service ou sur le bénévolat, vous pouvez joindre la coordinatrice responsable, M^{me} Sandra Berthouzoz.

Quelques qualités indispensables pour devenir bénévole:

Etre à l'écoute, faire preuve de discrétion, être ouvert, prendre le temps et être disponible (vos disponibilités sont à déterminer lors de l'entretien avec la coordinatrice).



Sandra Berthouzoz
Responsable du secteur des bénévoles
Ruelle du Collège 1 - 1963 Vétroz
T +41 27 345 37 09

Bourses et prêts

La Commune de Conthey accorde des bourses et prêts d'honneur, en complément au soutien à la formation octroyé par le Canton. L'objectif est de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être, soit retiré au Service administratif communal, soit téléchargé sur le site **www.conthey.ch / avis communaux / bourses et prêts d'honneur / formulaire**.

Pour bénéficier de ces prestations, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes:

- être citoyens suisses, domiciliés à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissants étrangers établis sur le territoire communal depuis 10 ans au moins;
- avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale.

Les demandes d'aide financière devront être présentées au moyen du formulaire ad hoc à l'administration communale, dès le 1^{er} janvier 2016.

L'aide sociale vous est contée et comptée...

Les médias valaisans ont largement communiqué sur la situation de l'aide sociale qui explose et qui dépasse les 44 millions de francs pour le canton.

A Conthey, les coûts sont passés de CHF 305'000 en 2000 pour 36 dossiers à CHF 720'000 en 2010 pour 88 dossiers et à plus d'un million en 2014.

L'aide sociale supporte les conséquences des révisions de l'AI et de l'assurance chômage ainsi que du changement structurel de l'économie qui rend l'accès au marché du travail plus difficile. Les groupes à risque sont aujourd'hui les familles monoparentales, les familles nombreuses, les personnes à faible qualification professionnelle, les étrangers, les personnes en précarité d'emploi.

Ce sont 100 dossiers d'aide sociale qui sont traités chaque année à Conthey. La commune tient à assumer ses responsabilités; elle a défini ce qui suit:

- ✓ l'activation de mesures favorisant une réinsertion professionnelle durable;
- ✓ l'exigence d'une collaboration accrue assortie de sanctions en cas de mise en échec;
- ✓ un barème définissant les tarifs locatifs admis;
- ✓ des enquêtes de police pour lutter contre le travail au noir;
- ✓ l'application des directives en matière d'obligation d'entretien pour les membres de la famille;
- ✓ des demandes d'hypothèques volontaires pour les propriétaires.

Une collaboration étroite entre l'administration et les assistants sociaux du CMS subrégional Les Coteaux du Soleil à Vétroz est nécessaire pour maîtriser au mieux cette forte poussée sociale. Ne dit-on pas que la meilleure chose à faire pour aider une autre personne, n'est point de partager ses richesses avec elle mais de lui faire découvrir les siennes...



Des rencontres individuelles sont organisées avec les bénéficiaires d'aide sociale afin d'envisager des solutions visant l'autonomie financière. Un accent est également mis sur les demandes de remboursement de l'aide sociale pour les personnes qui ont retrouvé meilleure fortune.

Claudine Fumeaux
Conseillère Communale
Santé & Social

MÉRITES CONTHEYSANS

Mérites 2014

Dans le cadre du Conthathlon s'est déroulé la remise des mérites contheysans 2014 par Christophe Germanier, Président de la commune ainsi que par Hervé Fumeaux conseiller communal en charge de la commission culture & Sports.

Evènement habituel pour les lauréats, mais un peu particulier cette année par la présence d'un public très nombreux de plus de 400 personnes totalement acquis à leurs performances.

Le mérite culturel ou sportif à une personne individuelle:

- Pour un classement dans les 3 premiers d'un championnat suisse
- Pour un classement dans les 6 premiers d'un championnat d'Europe
- Pour un classement dans les 8 premiers d'un championnat du monde

Mathilde Roh

Fanfare la Contheysanne

Championne suisse 2014 de cornet en cat. cadet / 1^{re} au concours de Langenthal / Vice-championne valaisanne 2014 de cornet.

Pamela Rausis, gymnastique **Société l'Hirondelle**

Vice-championne suisse 2014 en libre active avec engins / Championne romande 2014 en libre active 2 passages / Championne valaisanne 2014 en libre active élite.

Simon Dessimoz

Fanfare la Contheysanne

Vice-champion suisse 2014 des solistes cat. basse .

Dimitri Donnez, lutte

Vice-champion suisse 2014 en jeunesse B de lutte gréco-romaine cat. -60 kg.

Julien Roh

Fanfare la Contheysanne

Champion suisse 2014 de trombone en cat. cadet.



Camille Rast, Ski

3^e en slalom au Trophée 2014 des 5 nations en Italie, cat. U16 / 3^e aux championnats suisses 2014 de géant, cat. U16 / 3^e aux championnats suisses 2014 de super-G, cat U16 / 1^{re} en géant à la finale suisse 2014 au GP Migros, cat. U16 / 1^{re} en combi race à la finale suisse 2014 au GP Migros, cat. U16.

Emma Roh

Fanfare la Contheysanne

Championne suisse 2014 des solistes en minime.

Ismaël Devènes

Ski de vitesse

2^e de la coupe suisse 2014 / 13^e au classement général de la coupe du monde 2014.

Michaël Jacquement

Arts martiaux

Vice-champion du monde 2014 en cat. Taichi Chuan / Vice-champion du monde 2014 en cat. Kung-Fu-Wush. Vice-champion du monde 2014 en cat. Tui Shou

Alain Darbellay

Ski alpinisme

Vice-champion suisse 2014 de ski alpinisme cat. Séniors

La distinction sportive ou culturelle attribuée:

- à une personne ou une société qui s'est révélée sur le plan cantonal (au premier rang), romand (au premier rang) ou national (au 4^e et 5^e rang) lors de championnats organisés par les fédérations ou associations officielles
- à un sportif qui a été promu en équipe nationale

Marie Dussey

Gymnastique

Championne romande 2014 .

Nora Germanier

Gymnastique

Championne valaisanne 2014 au test fille A.

Fanfare la Contheysanne

Championne valaisanne 2014 de la catégorie Brass Band à la fête cantonale des musiques.

Mérite spécial:

Bernard Dubuis pour l'ensemble photographique.

Commission Culture & Sports
Hervé Fumeaux

AVIS OFFICIELS

Cartes CFF

Pour répondre aux demandes toujours plus importantes des citoyens pour l'acquisition de cartes journalières CFF, l'Administration communale a décidé d'augmenter à **quatre** le nombre de cartes mises à la disposition des personnes légalement domiciliées sur Conthey, ce **à partir du 15 septembre 2015**. Ces cartes donnent droit à un nombre illimité de courses durant une journée, en 2^e classe, sur les lignes du rayon de l'abonnement général CFF (train, bus, bateau). Elles sont valables uniquement à la date indiquée sur le titre de transport. Chaque personne

a droit à deux cartes journalières au maximum par mois, tant que la date souhaitée est encore disponible.

Il est possible de les acquérir durant les deux mois précédant celui de leur validité. La démarche de réservation se fait sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch), via le module de réservation en ligne. **Dès la rentrée 2015, les usagers pourront également s'acquitter «en ligne» du prix de ces cartes**, qui leur seront adressées directement à leur domicile dès réception du paiement.

Les cartes non retirées avant leur date de validité seront facturées au demandeur. Aucune réservation ne sera annulée.

Nous espérons que cette prestation permettra à la population conthey-sanne d'apprécier les avantages des transports publics et l'incitera à découvrir de nouvelles régions.

Le Service administratif (tél. 027 345 45 45) se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Documents d'identité

Passeports

Les demandes de passeport s'effectuent désormais au centre de documents d'identité de Sion, à l'Avenue de la Gare 39. Un rendez-vous peut être fixé par Internet (www.schweizerpass.ch) ou par téléphone (027 606 06 00).

Les passeports actuels sont tous munis des données biométriques (photo du visage, empreintes digitales et signature). Ils ont une validité de dix ans pour les adultes et de cinq ans pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.

Passeports provisoires

Les commandes doivent être faites auprès du centre de documents d'identité à Sion. Les passeports provisoires ne sont pas valables pour entrer sans visa aux USA et au Qatar.

Cartes d'identité

Les personnes qui ne souhaitent commander que la CI le feront comme par le passé auprès de l'Office de la Population de notre Commune à St-Séverin.

L'intéressé-e voudra bien se présenter personnellement, muni-e des documents suivants :

- une photo format passeport de bonne qualité;
- l'ancienne carte d'identité / l'ancien passeport;
- le livret de famille pour les enfants mineurs;
- le jugement de séparation/divorce pour les enfants de parents séparés / divorcés afin d'attester l'autorité parentale.

Les enfants dès 7 ans révolus doivent se présenter avec leur représentant légal. La signature du représentant légal est requise jusqu'à 18 ans révolus.

Le paiement des documents d'identité s'effectue directement au guichet, au moment de la demande. Le document d'identité sera adressé par la firme chargée de son établissement directement par la poste, par courrier recommandé, dans un délai pouvant aller jusqu'à 15 jours ouvrables (3 à 4 semaines).

La commande d'un passeport et d'une carte d'identité en offre combinée se fera uniquement au centre de documents d'identité à Sion.

Coût du passeport 10:

Dès 18 ans	0-18 ans
CHF 145	CHF 65

Coût de la carte d'identité:

Dès 18 ans	3-18 ans	0-3 ans
CHF 71	CHF 36	CHF 36

Coût passeport & carte d'identité:

Dès 18 ans	0-18 ans
CHF 158	CHF 78

SERVICES TECHNIQUES

Le verre, un pionnier du recyclage

Le verre usagé est un matériau récupérable. Il peut être fondu et refondu sans perte de qualité. Cependant, lorsque des déchets et des corps étrangers sont laissés, ils entraînent des bouteilles inutilisables.

Le verre recyclé permet d'économiser une grande quantité d'énergie lors de la production de nouvelles bouteilles. C'est donc une denrée précieuse qui mérite toute notre attention.

Les systèmes de récupération des verres sont à disposition sur divers lieux communaux (Eco points à la Place de la Gare à Châteauneuf et à Plan Conthey au chemin des écoliers, bennes et molok à verres à: Sensine – le Bourg – Daillon – Erde – Aven).

Même si la Suisse est le champion du monde en matière de recyclage, nous pouvons toujours faire mieux et les bouteilles n'ont pas du tout leur place dans les ordures ménagères, ce qui est malheureusement encore le cas.

L'exemple ci-dessous, à ne pas suivre, doit nous interpeller afin que nous respections la filière d'élimination des déchets.

D'avance merci.



Rappel des directives pour la déchetterie de Beusson sur Premplaz

Suite à la mise en place, depuis plusieurs années, du centre de tri Ecobois situé sur la Commune de Vétroz, la Commune de Conthey rappelle aux usagers des déchetteries communales, les directives suivantes:

- seuls les titulaires de la «carte d'accès aux déchetteries de Beusson et Ecobois» numérotées sont autorisés à amener gratuitement les déchets ordinaires générés par les ménages privés à ces déchetteries. Pour les objets soumis à taxes, l'encaissement se fait directement sur place.
- Les «indépendants» et les petites & moyennes entreprises (PME) ont l'obligation d'amener les déchets produits par leur entreprise chez Ecobois à Vétroz. Une tolérance de deux tonnes est fixée pour ce qui est considéré comme des déchets privés. Le dépassement sera facturé une fois par année au mois de février.

Nous précisons que **cette carte n'est pas transmissible** et qu'elle est valable pour les déchets générés par les ménages privés uniquement et non par une activité économique.

Les gravats et la terre seront amenés dans les décharges spécialisées.

Selon l'art. 37 du règlement communal sur la gestion des déchets, les infractions seront punies par des amendes.

Fauchage des prés

Nous vous rappelons que, selon l'art. 61 du Règlement communal de Police, l'élimination des herbes sèches et des broussailles, par fauchage ou par pâturage, est obligatoire, dans les zones de construction et à proximité des villages, à moins de 50 m des habitations et cela avant le 31 juillet 2015.

En cas de négligence, le cas sera dénoncé par la police au Conseil communal et les travaux seront exécutés aux frais des propriétaires.



Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Rappel des consignes

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est strictement interdit durant les plages horaires suivantes: de 06h00 à 08h00, de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 20h00 **et cela durant toute l'année.**

L'irrigation par ruissellement est absolument interdite et sévèrement punie. Les bassins et les points d'eau servant à l'abreuvement du bétail doivent être munis de flotteurs.

Arrosage au moyen de l'eau potable sur les réseaux de la Duay (secteur mayens de Conthey et du Moury):

Les Bulletins d'eau pour les réseaux de la Duay seront obligatoires dès le lundi 29 juin 2015 et délivrés uniquement le lundi matin de 8h00 à 12h00.

Procédure pour la distribution des bulletins d'eau:

- les bulletins d'eau seront délivrés au bureau des Services Techniques à St-Séverin (avec quittance), par téléphone 027 345 45 40, par courrier électronique: service.technique@conthey.ch

Réseau d'eau potable des Mayens de My:

Ce réseau est destiné uniquement pour le ménage. Toute autre utilisation (arrosage) est strictement interdite. Aucun bulletin d'eau n'est distribué.



Dans les mayens, le remplissage des piscines doit être annoncé au Service des eaux. L'eau ne devra pas être renouvelée durant la saison.

La surveillance des ordres prescrits ci-dessus et la dénonciation des contrevenants seront faites par la Police communale et les responsables du Service des eaux.

Il est fait appel à la compréhension des intéressés pour une rigoureuse observation de la réglementation. Une discipline stricte des usagers évitera à l'Administration la désagréable obligation de prendre des mesures sévères.

Cadastre

Horaires d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00
Le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le vendredi: fermé.

En dehors de ces horaires,
sur rendez-vous au
027 345 45 48.

MANIFESTATIONS

Juillet 2015

VE 31 | Marché Lombard & Fête nationale (Tour Lombarde)

Août 2015

ME 26 | Marché Lombard (Tour Lombarde)
SA 29 | Pecafoot - FC Erde, SC Sanetsch et Fanfare Edelweiss (Erde)
DI 30 | Intronisation nouveau curé - Paroisse de la Ste-Famille (Eglise d'Erde)

Septembre 2015

DI 13 | Viva Mix - Les voisins de Châteauneuf-Conthey (Ecole Châteauneuf)
SA 19 | Balade des Vins et Saveurs (Tour Lombarde)
SA 26 | Goûts & Couleurs (Tour Lombarde)
DI 27 | Loto - Ski-Club Sanetsch et FC Erde (salle polyvalente)
ME 30 | Marché Lombard (Tour Lombarde)

Octobre 2015

DI 04 | Loto - Hélios Basket (Cafés de Vétroz)
DI 11 | Loto - Fanfare La Contheysanne (salle polyvalente)
MA 13 | Conseil Général (salle polyvalente)
ME 14 | Brisolée des aînés du district - Club des aînés d'Ardon (salle polyvalente)
DI 18 | Elections fédérales
SA 24 | Soirée «Années 80» - Sion 67 (salle polyvalente)
ME 28 | Marché Lombard (Tour Lombarde)
VE 30 | Loto - Fanfare La Lyre (salle polyvalente)
SA 31 | Concert Brass Band 13 Etoiles (salle polyvalente)

Novembre 2015

VE-DI 13-14-15 | Théâtre Patois - Groupe Folklorique «A Cobva» (salle Edelweiss Erde)
DI 15 | Loto - Ski-Club Conthey (salle polyvalente)
VE-SA 20-21 | Théâtre Patois - Groupe Folklorique «A Cobva» (Salle Edelweiss Erde)
DI 22 | Loto - Chœur mixte Ste-Famille (salle polyvalente)
SA 28 | Souper des «0» (salle polyvalente)
SA 28 | Tournée des Cross - SFG Conthey (salle polyvalente)
DI 29 | Loto - Chanson des Fougères (Cafés Châteauneuf)

Décembre 2015

DI 6 | Loto - Fanfare Edelweiss des Diablerets (salle polyvalente)
SA 12 | Tournoi de Volleyball - Gym Hommes Conthey (salle polyvalente)
MA 15 | Conseil Général et Assemblée bourgeoisiale (salle polyvalente)
JE 17 | Concert Alain Morisod - Agence Artistique Toth (salle polyvalente)
SA 19 | Concert de Noël - Fanfare La Lyre (Eglise de Plan-Conthey)

Janvier 2016

VE 1 | Loto - Club des Fondateurs (salle polyvalente)
SA 16 | Match aux cartes - Club des Fondateurs (salle polyvalente)
DI 17 | Loto - Chœur mixte «La Cécilia» (salle de gymnastique St-Séverin)
VE-SA 22-23 | 40^e anniversaire - Guggenmusik Eksapette (salle polyvalente)
SA 23 | Loto de la paroisse - Conseil de communauté Ste Famille (Cafés Erde)
DI 31 | Concert «Sierra Gospel» - Armée du Salut (salle polyvalente)

Février 2016

DI	7		Loto - Tennis-Club (salle polyvalente)
VE	12		Loto - Fanfare La Persévérante (salle polyvalente)
SA	13		Concert de la Fanfare des Jeunes de la Fédération - Fanfare Edelweiss des Diablerets (salle polyvalente)
DI	14		Concert Brass Band 13 Etoiles (salle polyvalente)
SA-DI	20-21		Tournoi de football - Football Club Portugais (salle polyvalente)
VE-DI	26-27		Tournoi de football - Football Club Conthey (salle polyvalente)

Mars 2016

VE	4		Loto - Ski-Club Derborence (salle polyvalente)
SA	5		Concert - Fanfare La lyre (salle polyvalente)
VE	11		Loto - Gym Hommes (salle polyvalente)
SA	12		Concert - Fanfare La Contheysanne (salle polyvalente)
VE	18		Concert - Fanfare Edelweiss des Diablerets (salle Edelweiss - Erde)
SA	19		Concert - Chanson des Fougères (Eglise St-Séverin)
SA	19		Conseil de communauté Conthey - Messe de St-Joseph (salle polyvalente)
DI	20		Loto - Football-Club Erde & Ski-Club Sanetsch (salle polyvalente)
DI	27		Concert - Fanfare La Persévérante (salle polyvalente)

Avril 2016

VE	1		Loto - Ski-Club Zanfleuron (salle polyvalente)
DI	3		Concert - Chœur mixte «La Cécilia» (Eglise St-Séverin)
JE-DI	7-10		Exposition - Art'Conthey (salle polyvalente)
SA	9		Concert - Chœur mixte Ste-Famille (Eglise Erde)
VE	15		Concert - Chorale St-Théobald (Eglise St-Séverin)
VE	22		Loto - Football Club Conthey (salle polyvalente)
SA	23		Concert - Chœur d'hommes «Le Temps de Vivre» (salle polyvalente)

Mai 2016

VE	6		Loto - Tambours de Conthey (salle polyvalente)
SA	7		Foire St-Georges - UCCP (Plan-Conthey)
VE-DI	13-15		Festival Fanfares D.C. - Fanfare Edelweiss des Diablerets (salle polyvalente)
SA-DI	21-22		Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (salle polyvalente)
VE	27		Loto - SFG Conthey (salle polyvalente)

Viva Mix 2015

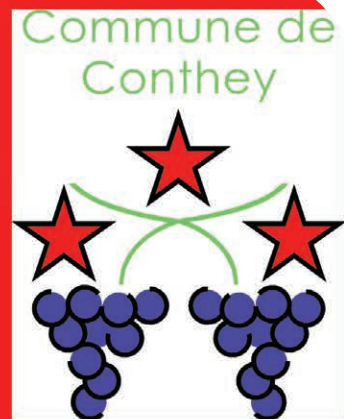
Après la réussite de la «Fête des Voisins de Châteauneuf-Conthey 2014» l'association éponyme est fière de vous annoncer que l'édition 2015 se nommera «VIVA MIX» et se déroulera le dimanche 13 septembre sur l'avenue de la Gare de Châteauneuf. Vous pourrez assister à des concerts et des spectacles tout en dégustant des mets de plusieurs pays. Les

élèves des écoles primaires présenteront leurs œuvres «Dessine ton voisin». La journée sera placée sous le signe de la gratuité et les repas seront donc «à votre bon cœur».

Pour vous inscrire en tant que bénévoles:
arnaud@conthact.ch
Tél. 079 738 03 39.



Marché Lombard



Vendredi
31 juillet 2015

Tour Lombarde

09h00 - 16h00

**Nombreux stands
Restauration**

et ça continue les
26 août - 30 septembre - 28 octobre
09h00 - 14h00

1^{er} Conthathlon

Des joutes contheysannes inter-villages se sont déroulées le samedi 6 juin dernier sur les infrastructures de la halle polyvalente et des terrains de Sécheron.

Réussite totale et journée de très grande convivialité. Parti de l'idée d'en faire un moment de rencontre entre tous les villages contheysans ce ne sont pas moins de 26 équipes inscrites qui représentaient les 10 villages de la commune...

Le Conthathlon, c'était:

Des joutes culturelles

Il a souvent fallu faire cogiter son cerveau à grande vitesse pour chercher les solutions. Chacun y a mis du sien et même si certaines réponses sont restées introuvables, les équipes ont uni leurs souvenirs et leurs réflexions avec ardeur.

Des joutes sportives

Les épreuves ont souvent été des moments de rigolade plus que des compétences physiques. Souvenir pour certains qu'une godasse à son lancer peut rester sur place, que lorsqu'on glisse des échasses on tombe de haut même si les pieds reposaient à 20 cm du sol, etc.

Merci à tous les participants, Merci au public, grâce à votre enthousiasme, à votre engagement pour la réussite de cette journée, la prochaine édition du Conthathlon est d'ores et déjà programmée pour dans 2 ans.

Merci également à tous les chefs de villages et bien sûr à tout le comité d'organisation pour leur dévouement qui a contribué à la réussite de cette fête.

Commission Culture & Sports
Hervé Fumeaux



L'équipe du Conseil communal



Les chefs de villages



Une équipe d'Erde



Enfants réalisant le totem



L'équipe du Bourg, vainqueur du 1^{er} Conthathlon.

Fête nationale



TOUR LOMBARDE

Horaire

La Tour Lombarde vous accueille selon l'horaire suivant:
du lundi au samedi, de 11h à 13h et de 16h30 à 21h,
et le dimanche de 11h à 17h.

Expositions

Du 3 juillet au 30 août 2015

Vernissage le 3 juillet 2015
Artistes d'Art Conthey, peinture
Ursula Copt
Marie Toucourt
Céline Favre-Frossard

Du 4 au 27 septembre 2015

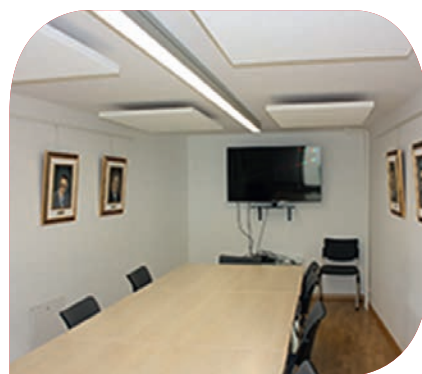
Vernissage le 4 septembre 2015
Claire Rivier-Sulliger, Grimisuat
Peinture

Du 2 octobre au 1^{er} novembre 2015

Vernissage le 2 octobre 2015
José Bénitez, Conthey
Peinture

Du 6 au 29 novembre 2015

Vernissage le 6 novembre 2015
José Luis, Vétroz
Peinture



Renseignements et réservations:

Tour Lombarde
Rue Lombarde 1 - Le Bourg
1964 Conthey
Tél.: 027 346 72 32

E-mail: tour.lombarde@conthey.ch
Site: www.tourlombarde.ch

teleconthey
www.teleconthey.ch

Offre exclusive Pour les habitants de Conthey

**— télé
anzère**
VALAIS SWITZERLAND

Un forfait 3 domaines skiables

TéléConthey – TéléAnzère – TéléMont-Noble

Prix valable en prévente du 01.07.2015 au 31.10.2015

*** Enfant (6-15 ans)
Jeune (16-25 ans)
Adulte
Senior

CHF. 160.-
CHF. 240.-
CHF. 549.-
CHF. 449.-

(*** Avec possibilité d'utiliser le chèque famille
CHF. 120.- par enfant + contribution commune CHF. 40.-)

Formulaire de commande abonnements annuels 3 domaines et MOSAIC disponible en ligne: www.teleconthey.ch

Possibilité de commandes groupées pour les ski-clubs. Vous pouvez également payer et retirer l'abonnement annuel 3 domaines, directement au guichet de TéléAnzère, sur présentation d'une attestation de domicile ou du chèque famille.

Utilisation du chèque famille + contribution communale

La possibilité est donnée aux familles de la commune de Conthey, d'utiliser le montant du chèque (CHF 120.- par enfant) pour l'achat d'un abonnement annuel valable sur les 3 domaines skiables de **Conthey, Anzère et Nax** ou abonnement **MOSAIC**. La commune de Conthey s'engage à verser une contribution exceptionnelle de CHF 40.- supplémentaire si les chèques devaient être utilisés «exclusivement» pour l'achat d'un abonnement annuel des 3 domaines skiables de **Conthey, Anzère et Nax** ou abonnement **MOSAIC**.

Le partenariat TéléConthey – TéléAnzère

TéléConthey exploite un télésiège desservant 1 piste balisée de 1.5 km, ainsi qu'une buvette avec restauration dans les mayens de la commune de Conthey. Elle recherche des nouvelles ressources dans le cadre de l'exploitation de son domaine, afin d'améliorer son offre de prestations.

teleconthey
www.teleconthey.ch

**Abonnement saison
2015-2016**

Adulte CHF.100.-
Enfant CHF. 80.-

TéléAnzère exploite les remontées mécaniques du Wildhorn, qui comptabilisent notamment une télécabine, 3 télésièges et 10 télésièges desservant 58 km de pistes balisées. Elle est désireuse d'augmenter la fréquentation de son domaine skiable. En partenariat avec TéléConthey et TéléMont-Noble, elle propose une alternative financièrement attractive pour la jeunesse contheysanne désireuse de pratiquer le ski.

MOSAIC LE FORFAIT COMMUN DU VALAIS CENTRAL



Anzère
Crans-Montana
Grimenz/Zinal
Nax/Mont-noble
St-Luc/Chandolin
Vercorin

Abonnement annuel

***Enfant (6-15 ans)	CHF. 220.-
Jeune (16-25 ans)	CHF. 400.-
Adulte	CHF. 850.-
Senior	CHF. 750.-

(*** Avec possibilité d'utiliser le chèque famille CHF. 120.- par enfant + Contribution communale CHF. 40.-)

Solde de CHF. 60.- à la charge du bénéficiaire.